



**SIXIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU  
FORUM INTERPARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (FIPA)**

OTTAWA, CANADA  
13 AU 15 SEPTEMBRE 2009

**PROSPÉRITÉ ET COOPÉRATION : UN NOUVEL ORDRE DU JOUR POUR LES AMÉRIQUES**

**Recommandation**

**Résultat du Dialogue parlementaire extraordinaire qui a précédé le  
Cinquième Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements des Amériques**

*Adoptée par l'Assemblée plénière du FIPA le 15 septembre 2009*

RECONNAISSANT l'importance du Dialogue parlementaire extraordinaire organisé par le Parlement de la République de Trinité-et-Tobago et le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) le 16 avril 2009 en préparation au Sommet et l'adoption d'une déclaration finale;

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FIPA :

1. APPUIE la déclaration finale adoptée par les parlementaires réunis lors du Dialogue parlementaire extraordinaire, et annexée à la présente recommandation;
2. RECOMMANDE qu'à l'avenir des dialogues parlementaires semblables fassent partie des activités habituelles de préparation lors des Sommets des Chefs d'États et de Gouvernements des Amériques.



## Annexe

### **DIALOGUE PARLEMENTAIRE EXTRAORDINAIRE “ENGAGER LES PARLEMENTS DANS LE PROCESSUS DES SOMMETS DES AMÉRIQUES”**

PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TRINITÉ-ET-TOBAGO  
PORT D’ESPAGNE, TRINITÉ ET TOBAGO  
16 AVRIL 2009

#### **DÉCLARATION FINALE**

Adoptée le 16 avril 2009

Nous, parlementaires, réunis à l’occasion du Dialogue parlementaire extraordinaire organisé par le Parlement de la République de Trinité-et-Tobago et le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) le 16 avril 2009 à Port d’Espagne, Trinité-et-Tobago:

1. Encourageons le développement d’un partenariat entre les parlementaires et le pouvoir exécutif dans la mise en oeuvre de la Déclaration d’engagement de Port d’Espagne, qui sera adoptée par les Chefs d’États et de Gouvernements des Amériques à l’occasion de ce Cinquième Sommet.
2. Encourageons les gouvernements à reconnaître la grande diversité qui existe dans les différents pays de l’hémisphère dans la mise en oeuvre de la Déclaration.
3. Affirmons qu’une participation parlementaire accrue au Processus des Sommets des Amériques favorisera l’imputabilité et une plus grande transparence.
4. Demandons aux Gouvernements de garantir le soutien financier à l’Organisation des États américains afin que celle-ci puisse superviser l’application de la Déclaration du Sommet et exécuter les mandats qui lui sont confiés.
5. Exprimons notre volonté de participer de manière continue au Processus des Sommets des Amériques à travers le FIPA.